



Tarbes, le 6 février 2024

Monsieur le Préfet des Hautes Pyrénées
Place du Général de Gaulle
65 000 Tarbes

Objet : Situation des Forges de Tarbes. Demande de réunion du comité de suivi industriel des Forges de Tarbes.

Monsieur le Préfet,

Sur les derniers mois nous avons appelé à plusieurs reprises votre attention sur la situation que vivait notre entreprise et ce, tant au niveau économique et industriel que social.

Ainsi, les salariés de l'entreprise se sont mobilisés durant le dernier trimestre 2023 pour demander l'arrêt des procédures engagées à l'encontre de Benjamin Duez (ancien délégué CGT des Forges de Tarbes) et ont interpellé les pouvoirs publics quant à l'avenir du site industriel, un courrier signé par l'ensemble des salariés a ainsi été transmis au Président de la République.

Par ailleurs de nombreux parlementaires (député.e.s et sénatrices du département, parlementaires de la commission de la défense nationale ou des affaires sociales) ont saisi les Ministres des Armées, de l'Industrie et du Travail.

Si le Ministre du travail a pris une décision le 7 novembre 2023 confirmant la décision initiale de l'inspection du travail de refus du licenciement de Benjamin Duez, il n'en reste pas moins que le climat social reste tendu en cette période de Négociations Annuelles Obligatoires, d'autant que la nouvelle déléguée syndicale CGT essuie quelques pressions de la part de la direction.

Par ailleurs nous avons également appris le 31 janvier que la direction de l'entreprise saisissait à présent le tribunal administratif de Pau afin de contester les décisions favorables à Benjamin Duez de l'inspection du travail et du Ministre du travail, signe d'un acharnement des plus explicites envers un ancien représentant syndical.

De même, les inquiétudes et interrogations relatives à l'avenir de notre site sont plus que jamais d'actualité. L'année 2023 se termine sur une forte dégradation de la productivité, des pannes récurrentes de l'outil de production, et des difficultés à livrer le client Nexter en temps et en heure. En cause, le manque cruel de financement pour la remise à hauteur des moyens de production. La société des Forges de Tarbes n'a pas reçu le soutien financier attendu du Groupe Europlasma, c'est même l'inverse qui s'est produit.

Pourtant, la reprise de Tarbes Industry par Europlasma approuvée en juillet 2021 par les Ministères de l'Economie et des Armées actant la création des Forges de Tarbes prévoyait un plan d'investissement de 10 millions d'euros sur trois ans ; celui-ci ne s'est toujours pas concrétisé.

Un retard d'investissements qui pénalise l'efficacité et la productivité de notre outil industriel destiné à la production de corps d'obus. Nos moyens de production sont en manque cruel de maintenance, d'où des pannes récurrentes et des difficultés à honorer nos engagements envers notre client. La diversification industrielle initialement présentée comme centrale dans le projet de reprise, semble aujourd'hui, sinon écartée, tout du moins largement retardée.

A cet égard il n'est pas inutile de rappeler que cette diversification était jugée primordiale pour la pérennité de notre site industriel par les pouvoirs publics

Aujourd'hui, la presse spécialisée se fait largement l'écho d'une opération en capital engagée par le groupe Europlasma pour la prise de contrôle de la société Adomos (société immobilière cotée), et ce afin de faire émerger en bourse un nouvel acteur centré sur le secteur de la défense.

Un communiqué de presse du 14 décembre 2023 du groupe Europlasma (ci-joint) confirme cette orientation en insistant sur le rôle central des Forges de Tarbes (valorisées à 50 Millions d'euros par deux cabinets) pour permettre la conclusion de cette opération de bourse.

Europlasma entrerait ainsi en négociations exclusives sur une période maximum de 12 mois avec Adomos, en vue d'un projet de rapprochement par voie d'apport de titres de la société Les Forges de Tarbes,

La presse indique ainsi que : *« l'objectif des discussions est d'étudier les avantages d'une potentielle prise de contrôle qui consisterait à acquérir le contrôle d'une société déjà cotée (Adomos) par apport d'une participation en contrepartie de l'émission d'actions au profit de l'apporteur (Europlasma) lui conférant le contrôle de la société bénéficiaire de l'apport.*

Dans le cadre de la prise de contrôle projetée, Europlasma apporterait 49% du total des actions en circulation de la société Les Forges de Tarbes (dont elle détient 99,9% du capital à ce jour), en contrepartie d'actions émises par Adomos et permettant ainsi à Europlasma de prendre le contrôle d'Adomos. ». (Capital 7.12.2023). Ces informations, dont le C.S.E de l'entreprise n'a eu connaissance qu'après la parution officielle, laissent entrevoir des orientations stratégiques majeures.

Mi janvier 2024, nous apprenons à nouveau par la presse, qu'Europlasma se positionne pour reprendre la forge de Valdunes, avec une offre de 15 millions d'euros d'investissements en trois ans. C'est l'incompréhension pour nous salariés des Forges de Tarbes, qui somment en danger, faute de financements Europlasma.

Le 31 janvier dernier, les salariés des Forges de Tarbes ont débrayé durant deux heures pour exprimer leur profond mécontentement face aux propositions et à l'attitude de la direction dans les négociations annuelles qui se sont ouvertes dans l'entreprise.

C'est dans ce contexte de climat social qui reste tendu et d'interrogations légitimes sur l'avenir de notre site, de son développement et de sa stratégie, que nous renouvelons aujourd'hui notre demande de réunion du comité de suivi industriel des Forges de Tarbes, un comité de suivi dont le principe de réunions régulières avait fait consensus entre tous les acteurs (dirigeants, représentants du personnel et institutionnels) lors de la reprise de Tarbes Industry par Europlasma en juillet 2021 et la création des Forges de Tarbes.

C'est dans ce même esprit que nous formulons cette demande auprès du Ministre de l'Industrie et du Ministre des Armées.

Restant à votre disposition, nous vous prions de croire, Monsieur le Préfet, en l'assurance de notre haute considération.

Pour les élu.e.s du CSE des Forges de Tarbes

Josiane Frétier
Elue du personnel
Déléguée syndicale CGT
06.84.78.04.54

josiane.fretier@hotmail.fr